

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL****DU 18 juin 2020**

A 20 h 00, la Présidente, Madame Anja SKRIVERVIK, ouvre la séance. Elle remercie les personnes présentes d'être venues pour donner suite aux convocations publiées dans le "Bulletin des avis officiels" et affichées au pilier public.

Comme l'ordre du jour n'est pas contesté, il sera suivi tel quel.

1. APPEL

42 membres sont présents sur 66, 6 sont excusés.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019

Le procès-verbal est adopté tel quel, à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL

Mesdames Chloé THOMAS-BURGAT, Francine CHEVALIER
et Messieurs Sébastien RICHARD et Alexandre DA COSTA prêtent serment
devant l'assemblée.

4. PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2020 SUR LA GESTION ET LES COMPTES DE LA COMMUNE DURANT L'ANNEE 2019 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION – DEBAT ET DECISION

Monsieur Olivier PONCET, syndic, prend la parole ; il donne toutes les précisions sur les comptes de l'exercice 2019 en énumérant les points des dépenses et des revenus. En conclusion les comptes présentent un excédent des produits de Frs.3'465.75.

Lecture du rapport par Monsieur Aurélien DECRAUSAZ, rapporteur de la commission de gestion.

Comme il n'y a pas d'intervention l'assemblée est invitée à voter.

Le Conseil Général approuve à l'unanimité les comptes de la commune de Champvent pour l'exercice 2019 tels que présentés, avec un excédent de produits de Frs. 3'465.75.

Il en donne également décharge à la Boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion, à l'unanimité, sous réserve de l'acceptation du Conseil d'Etat.

Le Préavis Municipal n° 1/2020 est approuvé tel que présenté à l'unanimité.

5. PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2020 CONCERNANT L'ARRETE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2021 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION – DEBAT ET DECISION

Explications de Monsieur Olivier PONCET, quant aux raisons pour lesquelles le point d'impôt peut être abaissé au taux fixe de 70 points. Comme mentionné précédemment, il y a une hausse importante de revenus en lien avec les successions, l'impôt foncier et l'impôt sur le gain immobilier. Frs : 270'000 supplémentaires.

Néanmoins les impôts sur le bénéfice des personnes morales, en lien avec la RIE III ont engendré quant à eux, une perte d'environ Frs :110'000.-

Le Canton propose que les communes baissent de 1,5 le point l'impôt. La Commune de Champvent propose de baisser d'un seul point, se basant sur les pertes liées à l'application de la RIE III et souhaitant rester prudente.

Monsieur Jean-François LEUENBERGER félicite tout d'abord les autorités pour la bonne tenue des comptes communaux. D'autre part, il considère que la baisse d'un seul point est faible par rapport à la santé des comptes présentés à l'instant. Il propose que la Commune baisse l'impôt de 2 points. Il mentionne que selon lui la commune ne prend pas de gros risques financiers.

Monsieur Olivier PONCET prend la parole et précise les raisons pour lesquelles la commune continue à être prudente dans ses choix financiers en lien avec les revenus fiscaux. La Municipalité craint que le Canton ne continue à soumettre des factures aux Communes et que d'ici quelques années Champvent ne soit plus en mesure de s'en acquitter si les rentrées financières n'ont pas suivi.

Madame Anja SKRIVERVIK prend la parole et précise que Monsieur Jean-François LEUENBERGER demande donc un amendement à la proposition de la Municipalité.

L'assemblée va dans un premier temps se prononcer quant à l'amendement puis tenant compte de la décision précédente, devra se positionner sur le préavis municipal.

Lecture du rapport par Monsieur Aurélien DECRAUSAZ, rapporteur de la commission de gestion.

Comme il n'y a pas de questions, la Présidente invite l'assemblée à voter à propos de l'amendement.

Texte de l'amendement : Le taux d'imposition proposé par le préavis municipal 02/2020 est modifié comme suit : point à 69% au lieu de 70%.

Acceptations : 12

Oppositions : 26

Abstentions : 4

L'amendement est donc rejeté.

La Présidente invite l'assemblée à voter le préavis municipal n° 2/2020 tel que présenté par la Municipalité.

Le Conseil général suit le rapport de la Commission de Gestion et adopte le Préavis par 30 acceptations, 5 oppositions et 7 abstentions. Le taux d'imposition à 70 points pour l'année 2020 est fixé conformément au projet annexé au préavis. L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.

Le Préavis Municipal n° 2/2020 est approuvé tel que présenté.

6. PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2020 CONCERNANT UNE MODIFICATION DE L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT COMMUNAL SUR LA GESTION DES DECHETS - RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION- DEBAT ET DECISION

Monsieur Cyril URFER donne toutes les explications utiles quant à la proposition de modification. En effet, le Préfet lors de sa visite de commune mentionne à chaque fois que la commune de Champvent n'entre pas dans les ratios imposés par la loi concernant les coûts d'élimination de ses déchets.

La Loi cantonale de 2006 confirme les décisions prises au niveau fédéral dès 1995 et précise de quelle manière les producteurs de déchets doivent participer aux coûts de leur élimination. (Principe de causalité). A la suite du recours d'une commune au niveau du Tribunal fédéral, il a été décidé que certains frais peuvent être payés par les finances générales de la commune mais pas au-delà de 30% du montant total.

Entre 2011 et 2020, les habitants de la commune ont progressé de 15% et les déchets d'environ 60%. Il y a une réelle évolution négative des quantités de déchets produits.

Monsieur Samuel STUTZ demande comment la fourchette des 70% a été choisie. Monsieur Cyril URFER précise que ce ratio a été décidé par le Tribunal fédéral.

Monsieur Cyril URFER précise à nouveau que le but de la modification proposée est de respecter les Directives du Canton quant au financement de la gestion des déchets. Il s'agit d'atteindre les quotas fixés par le Canton.

Lecture du rapport par Monsieur Aurélien DECRAUSAZ, rapporteur de la commission de gestion.

Madame Sabine GLAUSER demande comment le Préfet réagirait si la commune refusait d'augmenter cette taxe forfaitaire.

Réponse de Monsieur Cyril URFER qui précise qu'il n'a pas de réponse claire et précise et ne sait pas comment le Canton réagirait.

Monsieur Samuel STUTZ demande si la taxe au poids et l'aide apportée aux familles avec des enfants de moins de 4 ans (35.- de moins sur la taxe pondérale) va changer.

Monsieur Cyril URFER précise que cela ne va pas changer l'aide apportée aux familles.

Comme il n'y a plus de questions, la Présidente invite l'assemblée à voter.

Le Conseil général suit le rapport de la Commission et approuve le Préavis Municipal n° 3/2020 tel que présenté à l'unanimité moins 2 abstentions.

7. PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2020 CONCERNANT UNE MODIFICATION DE L'ACCES ROUTIER SUR LE DP 191- RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC- DEBAT ET DECISION

Monsieur Cyril URFER prend la parole et explique les raisons pour lesquelles cette demande est soumise au vote. Il se charge de cette présentation en lieu et place de sa collègue puisque les prémices du projet ont été votés dans le cadre du Plan Partiel d'Affectation avant la fusion des 3 communes.

Les frais inhérents aux travaux seront pris en charge par l'entreprise Sylvain &co. La procédure a été acceptée par les propriétaires.

Madame Sabine GLAUSER demande si des discussions ont eu lieu avec l'entreprise pour exiger une qualité suffisante au niveau des travaux ; ceci en lien avec le passage des camions qui abiment tout de même les routes

Monsieur Cyril URFER répond par l'affirmative.

Monsieur Julien GERBEX demande si le route qui est très abimée sera entretenue.

Réponse positive de Monsieur Cyril URFER.

Lecture du rapport par Monsieur Samuel STUTZ, rapporteur de la commission ad hoc.

Comme il n'y a plus de questions, la Présidente invite l'assemblée à voter.

Le Conseil général suit le rapport de la Commission et approuve le Préavis Municipal n° 4/2020 tel que présenté à l'unanimité.

8. RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU CONSEIL

La Présidente et le Vice-Président sont candidats à leur réélection. Madame Anja SKRIVERVIK demande s'il y a d'autres volontaires. Personne ne répond positivement à cette demande.

Le Conseil Général applaudit donc chaleureusement l'élection tacite des deux membres sortants Madame Anja SKRIVERVIK et Monsieur Alain KORF.

Madame Anja SKRIVERVIK remercie chaleureusement les scrutateurs sortants, Messieurs Samuel STUTZ et Frédéric CHAITEMS pour cette année de votations.

Madame Josiane PAILLARD et Monsieur Raphaël THONNEY deviennent scrutateurs titulaires.

Madame Nadia BURGAT et Monsieur Julien GERBEX se portent volontaires pour un poste de suppléant et sont applaudis.

9. RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE GESTION

Monsieur Sacha CLEMENT devient Président de la Commission de Gestion et Messieurs Etienne MAYOR et Jean-Max BAER restent membres.

Monsieur Aurélien DECRAUSAZ quitte son poste et Monsieur Christian LEUENBERGER devient suppléant. Ils sont applaudis par l'assemblée.

10. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL

Madame Anja SKRIVERVIK n'a pas de commentaires particuliers. Elle remercie chacun pour sa contribution quotidienne au bon fonctionnement de la commune.

Madame Anja SKRIVERVIK remercie également toutes les commissions ainsi que les scrutateurs qui ont toujours œuvrés avec diligence et beaucoup de patience pour cette dernière année.

11. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur José LAMBELET explique que l'élaboration du projet des transformations de la grande salle est repoussée à cet automne en lien avec le COVID-19. Idem pour la piste d'entraînement du VTT, dont la mise à l'enquête a été repoussée à l'automne 2020.

Les jalousies de la Tour ont été remplacées par du Chêne de Champvent. Bilan carbone exceptionnel !

Monsieur Cyril URFER s'exprime au sujet de l'épuration et précise que tout va bien de ce côté-là. Il s'en réjouit.

Le PGA a pris du retard en lien avec une zone de dangers naturels qui n'avait pas été répertoriée. Un complément a dû être établi. A ce jour, le PGA est prêt pour la soumission au canton.

Le COVID-19 a généré des difficultés au niveau de l'évacuation des déchets. La commune a été submergée de matériaux à évacuer. Les entreprises qui prennent en charge l'élimination fonctionnaient en effectifs réduits et la masse des déchets était en augmentation.

Quant à la Police des constructions, plusieurs chantiers ont démarré cette année.

Madame Eliane PINARD informe l'assemblée que les années se suivent et se ressemblent au niveau de l'état sanitaire des forêts qui est plutôt inquiétant. Cette année, 730m³ de bois ont déjà dû être abattus en lien avec les attaques de bostryches et les intempéries. Tout le bois a été exploité et vendu.

Madame Eliane PINARD précise que l'état des bois de tout le groupement forestier est préoccupant, pas seulement celui de la commune de Champvent. Selon les derniers relevés, cela représente environ 20% de l'espace forestier qui est concerné par ces dégâts.

Les routes forestières vont être fermées dans le courant de l'automne, les panneaux vont être posés en une fois dans tout le groupement forestier.

Les routes vont bénéficier d'un entretien important, notamment sur la grande rue. Le bitume sera changé et les conduites refaites. Les travaux sont en mise à l'enquête actuellement et le travail devrait commencer début juillet et durer 2 mois. Le dernier tapis de route sera posé après l'hiver afin que tout soit tassé. Le trafic passera en sens unique « Sur la ville ». Madame Eliane PINARD demande à chacun de le mentionner à tous les parents afin qu'ils évitent de laisser jouer leurs enfants sur la zone routière.

En lien avec le COVID-19, l'UAPE a dû fermer durant 2 mois. Ce qui a engendré des frais importants puisque des salaires ont été versés sans que les parents ne paient la prestation. Le règlement a été changé pour la prochaine rentrée et une augmentation de Frs : 2.- prévue pour chacune des trois périodes d'accueil. La structure est ouverte depuis 3 ans et la subvention prévue pour le lancement arrive à son terme.

A la prochaine rentrée, 38 élèves seront enclassés sur Champvent. Les élèves de 5 et 6 P sont enclassés à Chamblon et les 7 et 8 P iront à Fontenay. Léon-Michaud accueille les 9, 10 et 11 S.

Concernant les repas de midi, les élèves de 1 à 6 P viennent à Champvent pour se restaurer. Les enfants scolarisés à Fontenay peuvent manger à la cantine du Quai de la Thièle. Il y a 30 places disponibles, il ne faut donc pas tarder à inscrire son enfant.

Madame Nadia BURGAT demande si la cuisine au Quai de la Thièle est la même qu'aux Isles. Réponse positive de Madame Eliane PINARD, il s'agit de la Fondation Petitmaître.

Monsieur Olivier PONCET précise qu'une convention avait été signée par les communes de l'Entente Yverdonnoise pour que REAGY prenne en charge toute l'organisation des repas et de l'accueil de jour des dites communes. Champvent n'a pas signé cette convention à l'époque puisque la commune faisait partie de l'ASIBCO. Au moment de la dissolution de cet organe, Champvent aurait pu signer également cette convention mais ce choix n'a pas été fait en lien avec les coûts beaucoup plus importants que cela aurait engendré pour les parents.

Monsieur René-Louis CHAUTEMS demande si la route devant l'ancienne poste va aussi être réparée dans la foulée. Les fouilles créent du bruit vraiment important. Madame Eliane PINARD mentionne que cela fait partie du plan de réfection global de la commune pour ces prochains mois.

Monsieur Samuel CHAPUIS demande quel sera le tapis prévu pour la route. Madame Eliane PINARD précise qu'il ne s'agit pas d'un revêtement phonique aussi performant que celui installé devant l'arrêt de bus d'Essert parce que ce type de sol est fragile. Néanmoins, une grande amélioration sera perceptible à Champvent. En effet, l'état de la route était vraiment dégradé.

Monsieur Christophe PAILLARD demande pourquoi la route de Rances n'a pas été réparée directement. Madame Eliane PINARD prend note de la remarque.

Monsieur Jean-Louis DUCRET précise que le miroir en bas de la route des Fosseaux est obstrué par un bel arbre. Madame Eliane PINARD prend également note de la remarque et va faire le nécessaire.

Madame Sabine GLAUSER demande si des aménagements sont prévus pour la grande rue tels que des gendarmes couchés. Réponse négative de Madame Eliane PINARD qui précise qu'il n'y aura pas de gendarmes couchés mais qu'en lien avec le trottoir franchissable, la route sera plus étroite et cela devrait générer un ralentissement.

Monsieur Dominique GERETTI demande si quelque chose est prévu pour la croisée entre la rue de la cure et la grande rue. Il explique qu'avec les voitures parkées le long de la haie, la visibilité est mauvaise.

Madame Eliane PINARD précise que les travaux de réfection vont permettre d'améliorer cette situation. Il est également important que personne ne se parque sur la route. La commune va être attentive à cette situation durant les prochains mois.

Monsieur Nicolas PERRET donne des précisions quant à ses dicastères.

Il présente le premier projet de l'AIVB, à savoir l'avancement des travaux des réservoirs au-dessus de Baulmes (2 fois 400m3) Des slides nous sont présentés :

murs de soutènement, radier pour le fond du réservoir, ferrailage, dalle du réservoir, coffrage pour les murs, coulage des murs. Deux stations d'ultra filtrations sont également en cours d'élaboration.

Le 2^{ème} chantier de l'AIVB a démarré également ; il s'agit de la liaison Près doux -Vuiteboeuf. Première étape : un forage dirigé sous la Baumine. Les travaux ont eu lieu par une météo clémente qui a permis une excellente avancée des travaux. Le COVID-19 a quant à lui fait perdre environ 6 semaines de travail sur l'avancée des travaux.

La prochaine étape est de remplir les réservoirs et de tester leur étanchéité.

Monsieur Jean-Louis DUCRET mentionne que lors du remplissage d'une piscine à Villars l'eau était verte. Monsieur Nicolas PERRET mentionne qu'il n'a pas de réponse et que les propriétaires ne l'ont pas contacté.

Monsieur Olivier PONCET, syndic, explique que le groupe de travail sur la grande salle s'est déjà réuni une fois et les réflexions avancent bien. Une assemblée est prévue à la fois du mois de juin pour reprendre les travaux de ce groupe de réflexion après la pause forcée du printemps.

Il présente le programme du 1^{er} Août : tournoi de pétanque, cortège, partie officielle, apéritif, repas et feu d'artifice aux environs de 22.00. Le tournoi est organisé par la Jeunesse quant au reste de la manifestation, c'est le club de VTT qui s'en charge.

Monsieur Olivier explique de quelle manière la commune a continué à fonctionner durant le COVID-19. Il tient à souligner la solidarité dont la population de Champvent a fait preuve. Il remercie également tout le monde d'être présent ce soir aussi nombreux.

Il remercie également Monsieur Esteban GLAUSER pour ses coups de mains durant le printemps.

Monsieur Olivier PONCET termine en félicitant toutes les personnes qui ont œuvré pour la commune durant ces quelques mois difficiles dus au COVID-19. Il remercie également la commission de gestion qui a eu beaucoup de travail cette année, ainsi que l'entier du Bureau Communal.

12.INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

Madame Mireille MAYOR souhaite nous parler de l'hirondelle de fenêtrés afin de nous présenter son projet de recensement des nids. Elle va passer vers les maisons pour détecter des éventuels spécimens.

Monsieur Julien GERBEX demande comment faire lorsque l'on voit quelqu'un déposer des déchets sur la voie publique. Monsieur Cyril URFER mentionne que l'idéal est de réussir à faire une photo avec un numéro de plaque afin de dénoncer la personne. Il précise que c'est une situation délicate et que les résultats sont peu probants.

Monsieur Antoine GLAUSER demande si la commune peut poser des boîtes pour les excréments des chiens. Le bétail en souffre de plus en plus.

Monsieur Olivier PONCET mentionne qu'une démarche avait été entreprise il y a quelques années et qu'une amélioration avait été constatée. Il s'agissait d'une lettre envoyée à chaque propriétaire afin de les sensibiliser aux nuisances provoquées. Il propose de refaire une telle démarche et voire peut-être de les convoquer à la commune pour une information.

Monsieur Fritz ROULET mentionne que le pont en bois près de chez lui a des barrières qui sont en mauvais état. Il faudrait les poncer et les vernir. Le trottoir près de chez lui devrait également être aménagé pour laisser le passage des poussettes. Une haie près de la gare d'Essert déborde sur la route et masque la visibilité.

Madame Eliane PINARD prend note et va faire le nécessaire.

Comme il n'y plus d'interventions, Madame Anja SKRIVERVIK remercie toutes les personnes présentes ainsi que les commissions pour le travail accompli durant cette année écoulée. Elle félicite aussi les nouvelles personnes qui s'engagent pour leur commune.

La Secrétaire effectue le contre-appel.

La séance est levée à 22.20

La Présidente :


Anja Skrivervik



La Secrétaire :


Stéphanie Gavin